

## Dissertation sur l'euthanasie

Par **Lawstudent1**, le **06/10/2015** à **19:36**

Bonsoir à tous, voilà j'aurai voulu des idées sur ma dissertation

"L'euthanasie: difficile conciliation entre protection de la vie et respect de la volonté de mourir"

J'hésitais entre faire un plan I. La loi Leonetti de 2005 (A. L'instauration d'un droit au "laisser mourir" B. La part importante de la volonté du patient et de ses proches) II. La pratique? ou l'euthanasie ?

Ou bien

I. L'importance des soins palliatifs pour accompagner vers une mort naturelle (A. Soins palliatifs, un accompagnement sans souffrance B. Le refus de l'obstination déraisonnable, le parti du "laisser mourir")

II. L'euthanasie: entre meurtre et volonté de mourir (A. L'euthanasie, un meurtre B. L'euthanasie: un droit de mourir dans la dignité? en parlant avec le projet de sédation profonde voté à l'AN pour finir)

Vous pensez qu'un de ces deux plans serait adapté? Et pour le premier quel II serait bon?

Par **Emillac**, le **06/10/2015** à **23:25**

Bonsoir,

Je pense que vous passez à côté du vrai problème, ce qui n'engage que moi, et qui fait s'arracher les cheveux aux juristes qui se sont penchés sur le problème.

Parce que l'euthanasie n'est pas exactement "un droit de mourir dans la dignité" mais plutôt "le droit accordé à une personne d'aider une autre personne à mourir dans la dignité", et sans que ce droit ne "dérape", ce qui n'est pas tout à fait pareil et beaucoup plus complexe.

Parce que, que dire de Fernand, qui vient d'administrer un p'tit cocktail à base d'arsenic à Tatïe Nova, sa mère-grand pour l'aider "à mourir dans la dignité", comme elle le lui a demandé ("Si, si, je vous le jure !") ?

Alors qu'en fouillant un peu le dossier, vous découvrez :

Que Tatïe Nova n'était qu'une vieille taupe gâteuse, mais riche comme Crésus ;

Qu'elle à rédigé récemment un testament au profit de Fernand ;

Que Fernand est criblé de dettes, notamment des prêts qu'il ne peut pas rembourser pour payer sa dernière Ferrari et sa maison de 25 pièces à Saint-Tropez ;

Que si Fernand pouvait hériter de Tatïe Nova plus vite que prévu, ça ferait beaucoup de bien à lui, Fernand...

[smile4]

Par **Lawstudent1**, le **07/10/2015** à **08:42**

Que me conseillez vous dans ce cas? De changer tout le plan ou seulement la deuxième partie?

Par **Lawstudent1**, le **07/10/2015** à **20:00**

ou je peux quand même bâtir sur ça?

Par **Emillac**, le **07/10/2015** à **21:10**

Bonsoir,

Sur un sujet comme celui-là, personne ne peut choisir à votre place.